Financements ANFH
en lien avec la CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE N° DGCS/SD4B/DGOS/DGEFP/2021/245 du 12 décembre 2021 relative à la mise en place d'une campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du soin et de l'accompagnement, dans les secteurs sanitaire, du grand âge et du handicap

- Outils au recrutement
- Financement pédagogie (50% plafonné)
- Financement de la formation des maîtres d'apprentissage

- Formations DE AS, DE AES, Infirmier, cadres, éducateur spécialsé, animateur...
- 100% de la formation financé avec ou sans mobilisation du CPF

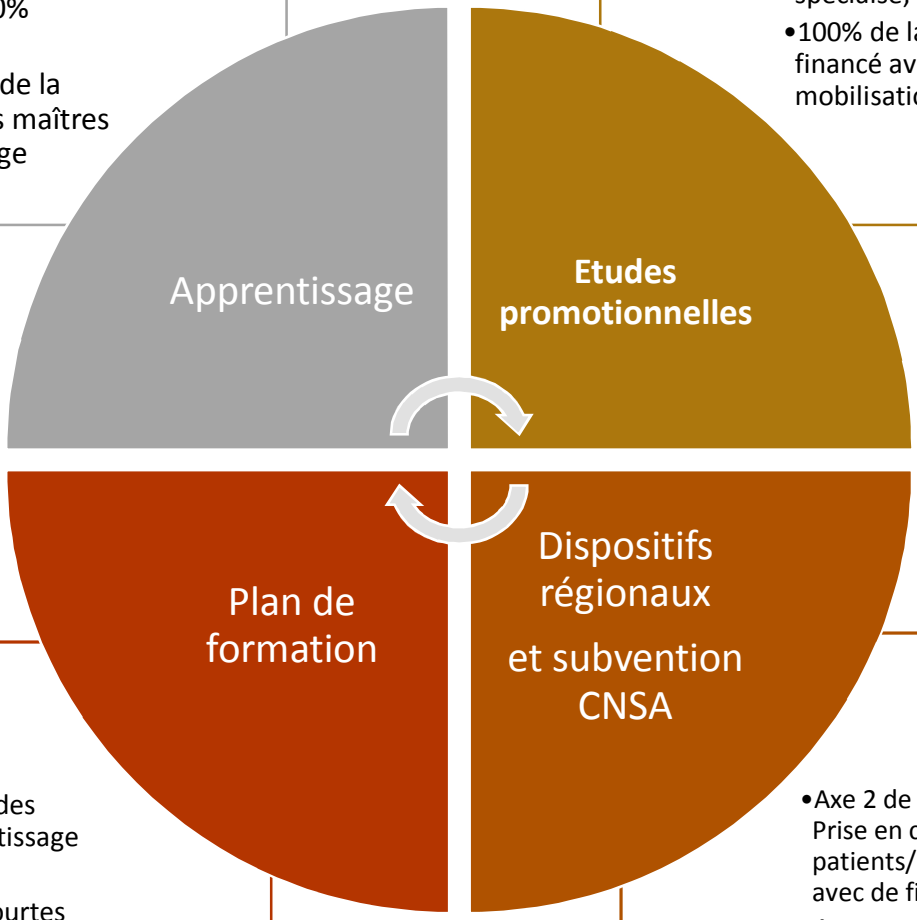

- En complément des dipositifs apprentissage
- l'AFEST
- les formations courtes dont celles de 70h, voire celle de 7 semaines

- Axe 2 de l'offre régionale : Prise en charge des patients/résidents/usagers avec de financement ANFH
- Accompagner des besoins particuliers (dispositif FAR, TOSA)
- Suvention CNSA sur thématiques ciblées :TED, Bientraitance...